

LA PREVENTION DU HARCELEMENT ET DU SEXISME SUR L'ESPACE PUBLIC (POUR LES AGENTS DE TERRAIN PREVENTION et SECURITE) - Marché public en cours de renouvellement

Pôle d'activité

PREVENTION ET SECURITE

Formule

Présentiel

Prix/participant

200,00 €

Gratuité possible : consultez les conditions sur notre site.

Nombre max. de participants/session

15

Durée de la formation

2 jours (8h30-16h30)

Personne de contact

Lamia MALLOULI Responsable du service Secrétariat

lmallouli@erap-gsob.brussels

Détail de la formation

La haine, la non-reconnaissance ou l'ignorance de « l'autre » peut se traduire par de la violence verbale ou physique. Bien souvent, l'auteur(e) ne connaît même pas la victime, et vise, par ses actes et ses paroles, l'ensemble du groupe auquel appartient cette personne, signifiant par ses agissements, que tel groupe n'a pas, selon lui/elle, sa place dans la société. Pourtant, des lois sanctionnent ce type de comportements. En tant que professionnel(le)s de la prévention et de la sécurité, comment réagir face aux messages et aux attitudes de haine qui ont lieu dans l'espace public ? Comment accompagner et orienter les victimes ? Quelle posture adopter afin de véhiculer les valeurs fondamentales de l'Etat belge ?

Cette formation, développée dans le cadre de l'objectif de formation des acteurs de la prévention et de la sécurité repris dans le PGSP, s'adresse aux agents communaux et régionaux qui exercent leur fonction dans l'espace public, au contact du citoyen.

Objectifs

- Connaître le cadre légal
- Re-Connaître les notions/concepts théoriques de sexisme, harcèlement, injure, stéréotypes, préjugés, discriminations et genre ainsi que les 19 critères protégés
- Déconstruire et interroger les schémas/stéréotypes/croyances/représentations
- Décoder la socialisation de genre, la construction de l'identité sociale dans la famille, à l'école, dans les médias, sur le lieu de travail, les loisirs (imitation - injonction - interaction / Valeurs - normes - socialisation)
- Intégrer une lecture de genre dans les interactions observées au quotidien
- Prendre conscience de l'impact des croyances et des représentations
- Savoir encourager le contrôle social et réagir suite au constat d'une attitude discriminatoire et/ou harcelante: la juste posture professionnelle, que dire à l'auteur et à la victime
- Connaître le réseau des organismes publics actifs en la matière : Unia et l'IEFH

Public cible

Cette formation est destinée à tous les agents des pouvoirs locaux ou régionaux bruxellois exerçant une fonction de prévention ou de sécurité et travaillant sur l'espace public et/ou dans les transports en commun.

Public cible BPS prioritaire : les différentes cellules des services de prévention (agents de 1ère ligne et leur hiérarchie)

- Gardiens de la paix
- Gardiens de la paix constatateurs
- Educateurs de rue/travailleurs sociaux de rue
- Médiateurs de rue/nuit
- Médiation scolaire/locale/sociale
- Aide juridique de 1ère ligne/ Aide aux Victimes
- Stewards urbains

Public cible secondaire :

- Agents de prévention/sécurisation de la STIB
- Gardiens de parc IBGE

Méthodes pédagogiques

Les formateurs(-trices) veillent à mettre en place un cadre sécurisant, non-jugeant et bienveillant afin de favoriser la circulation de la parole et l'expression de chacun(e).

Les concepts théoriques sont toujours largement illustrés et documentés (analyse de documents, de vidéos, de témoignages).

Des mises en situation, ancrées dans la réalité professionnelle des participant(e)s sont organisées, permettant d'intégrer la théorie et mettre en lumière les bonnes pratiques. Ces exercices sont systématiquement debriefés et ouvrent le dialogue.

Contenu

Être centré(e) sur soi

- Notions et concepts théoriques
- Interrogation, (dé)construction des schémas, croyances, représentations
- Prise de conscience des représentations et des croyances

Être centré(e) sur sa posture professionnelle

- Le cadre légal et les 19 critères protégés
- Intégrer une lecture de genre dans les interactions observées au quotidien
- Encourager le contrôle social et à réagir suite au constat d'une attitude discriminatoire et/ou harcelante
La juste posture professionnelle, que dire à l'auteur et à la victime ?
- Connaître et mobiliser les organismes publics actifs en la matière
Unia, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes

Informations complémentaires

La formation inclut le lunch de midi (offert), moment durant lequel la discussion entre les protagonistes peut se poursuivre de manière plus informelle, et éventuellement, faire émerger des questions ou des remarques.